

Sécurité Harmonie 2



Produit financier à capital garanti à l'échéance

Période de commercialisation du 30/09/09 au 30/12/09

Sécurité Harmonie 2 est proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie. La présente brochure décrit les caractéristiques techniques et financières de Sécurité Harmonie 2 et ne prend pas en compte les caractéristiques et spécificités des contrats d'assurance vie dans le cadre desquels ce produit est proposé. La présente brochure ne constitue pas une offre ou invitation à acheter l'instrument Sécurité Harmonie 2 directement.



Introduction

Sécurité Harmonie 2 est un titre de créance émis par Credit Suisse London branch sous la forme d'une obligation à capital garanti à l'échéance cotée en Bourse de Dublin.

Sécurité Harmonie 2 est un support représentatif d'une unité de compte d'un contrat d'assurance vie.

Sécurité Harmonie 2 est investi sur un Portefeuille** dynamique qui vous permet de participer à la performance de l'indice EuroStoxx50***, tout en bénéficiant d'une garantie de capital à l'échéance, avec un mécanisme de gestion interne :

- La sécurité puisque d'une part, le capital est garanti à l'échéance, et d'autre part, l'allocation entre le marché monétaire et le marché actions vise à augmenter la part du monétaire lorsque la performance de l'indice et les anticipations de risque se détériorent.
- Le dynamisme puisqu'un mécanisme d'augmentation de l'exposition est intégré dans le produit pour mieux bénéficier de la performance de l'indice.

Zoom sur Sécurité Harmonie

1 1^{er} focus : Sécurité à l'échéance

Le capital est protégé**** à 100% à l'échéance*

2 2^{eme} focus : Booster

Exposition potentielle aux variations de l'EuroStoxx50 jusqu'à 250%

3 3^{eme} focus : Cristallisation (effet cliquet)

L'effet « cliquet » vous garantit 75% de la plus haute valeur du portefeuille enregistrée tous les trois mois si vous gardez les titres jusqu'à l'échéance.

4 4^{eme} focus : Réactivité

Révision quotidienne de l'allocation de votre capital afin de déterminer la proportion à allouer aux actions et au monétaire

* Credit Suisse London Branch s'engage à rembourser le capital initial à maturité (8 ans) aux porteurs ayant conservé les titres jusqu'à l'échéance

** Le Portefeuille est composé de l'allocation en actions, représentée par l'indice DJ EuroStoxx50 et de l'allocation en monétaire, représentée par l'Euribor 1 mois. Cette allocation varie chaque jour.

**** hors fiscalité et/ou frais liés au contrat d'assurance vie (frais de gestion de 0,4% à 1,25%)



Illustration du mécanisme

Investissement Initial	Allocation	Remboursement à l'échéance
Poche Sécurisée = 45% de la Valeur Nominale	<p>☐ Si le marché est porteur (hausse de l'indice DJ EuroStoxx50 et/ou baisse de la volatilité réalisée), une partie investie dans la Poche Sécurisée bascule dans la Poche Actions.</p> <p>☐ Si le marché n'est pas porteur (baisse de l'indice DJ EuroStoxx50 et/ou hausse de la volatilité réalisée), une partie investie dans la Poche Actions, sous réserve du maintien d'un minimum de 10%, bascule dans la Poche Sécurisée.</p>	<p>100% du capital initial + 100% de la performance de la stratégie</p>
	<p>20% monétaire</p> <p>80% Poche actions</p>	
Poche Actions = 55% de la Valeur Nominale	<p>70% monétaire</p> <p>30% Poche actions</p>	

L'effet "Sécurité" : Un capital garanti**** à 100% à maturité

- L'obligation Sécurité Harmonie 2 est garantie à 100% à maturité par Credit Suisse London Branch.

L'effet "Booster" : Une exposition maximum de 250% aux variations d'un indice

L'effet "Booster" est un mécanisme permettant de profiter d'une exposition qui augmente jusqu'à 250% l'investissement sur le marché actions. Cette exposition se met en place progressivement :

- soit avec la performance de l'indice DJ EuroStoxx50
- soit avec la baisse de la volatilité

Par ailleurs le produit conserve en toutes circonstances une exposition minimum de 10% à l'indice.

L'effet "Harmonie" : Un « Cliquet » trimestriel

- Dès la première date de constatation trimestrielle (29 août 2009), le mécanisme est mis en œuvre.
- "Sécurité Harmonie" détermine la valeur du Portefeuille** la plus élevée depuis l'origine et ce à chaque trimestre et enregistre cette performance à hauteur de 75% comme base de remboursement à maturité.
- On ne retiendra que 75% de la valeur trimestrielle la plus élevée du Portefeuille** sur la durée du produit pour le remboursement à échéance.
- Ce mécanisme se renouvelle tous les trimestres tout au long du contrat.

L'effet "Harmonie 2" : Révision de votre exposition

- Combinant une stratégie innovante offrant l'opportunité de profiter des variations du marché actions, Sécurité Harmonie 2 révisé quotidiennement l'allocation d'investissement, afin d'augmenter ou diminuer l'exposition du Portefeuille** au marché actions.
- Les deux principaux facteurs de l'allocation sont la performance du DJ EuroStoxx50 et la volatilité de l'indice.
- L'arbitrage entre le marché monétaire et le marché actions se fera suite à une analyse quantitative. L'exposition du portefeuille à l'indice augmente ou diminue en fonction des niveaux constatés de volatilité réalisés.

Mécanisme de l'effet Cliquet à titre d'exemple *

Trimestre	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Valeur indice base 100 (Constatation trimestrielle)	100	105	113	108	95	104	118	124
Performance	0	5%	13%	8%	-5%	4%	18%	24%
Effet cliquet 75%	100%	103.75%	109.75%	109.75%	109.75%	109.75%	113.5%	118%

* Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur informative et indicative et ne préjugent en rien des performances futures.

** Le Portefeuille est composé de l'allocation en action, représentée par l'indice DJ EuroStoxx50 et de l'allocation en monétaire, représentée par l'Euribor 1 mois. Cette allocation varie chaque jour.

**** hors fiscalité et/ou frais liés au contrat d'assurance vie (frais de gestion de 0,4% à 1,25%)



Scenarii illustratifs

Cas favorable

La configuration de la poche actions la plus favorable pour la stratégie est celle où l'indice suit une tendance haussière dans un contexte de faible volatilité.

Dans cet environnement, la gestion dynamique utilise largement une forte exposition (jusqu'à +250%) sur la poche actions et bénéficiera donc de la hausse de l'indice.

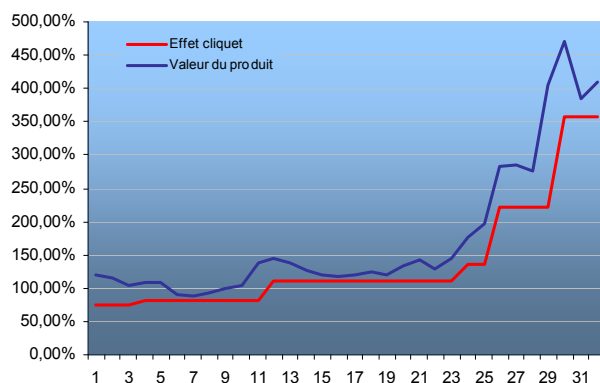
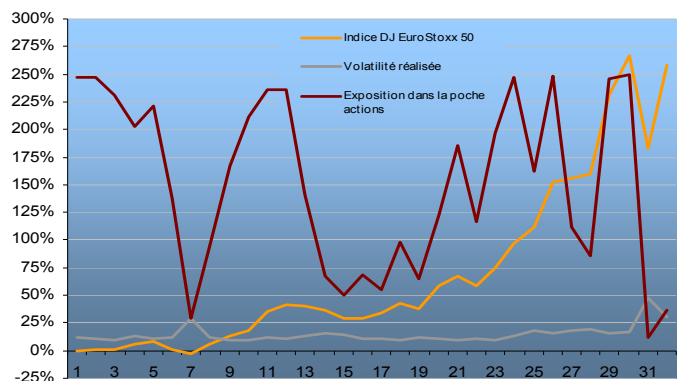
De plus grâce à l'effet cliquet (75% de la meilleure performance trimestrielle), la valeur garantie à terme pourra augmenter chaque trimestre tout au long de la vie du produit.

Ce mécanisme conduit le produit à consolider les gains et à réduire l'exposition dans l'indice.

Les graphiques ci-dessous nous illustrent ce scénario. L'allocation dynamique permet d'être investi fortement sur la poche actions grâce à son levier, et ainsi, l'effet cliquet permet de capter 75% de la meilleure performance trimestrielle.

La performance du produit s'élève à 308% sur la période. Ainsi, un investisseur qui aurait investi 100 euros initialement aurait récupéré à l'échéance 408 euros soit un taux de rendement annuel de 15%.

Le graphique ci-contre nous montre l'évolution de l'indice base 100, la volatilité réalisée, ainsi que l'exposition du produit



Le graphique ci-contre nous montre l'évolution de l'effet cliquet ainsi que de la valeur du produit

Les chiffres cités ne sont que des exemples donnés pour information. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur informative et indicative et ne préjugent en rien des performances futures.



Scenarii illustratifs

Cas médian

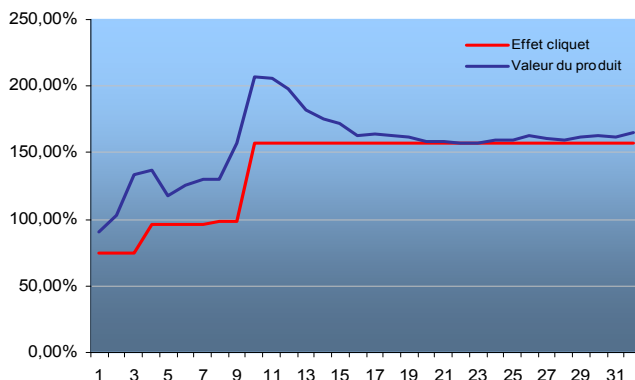
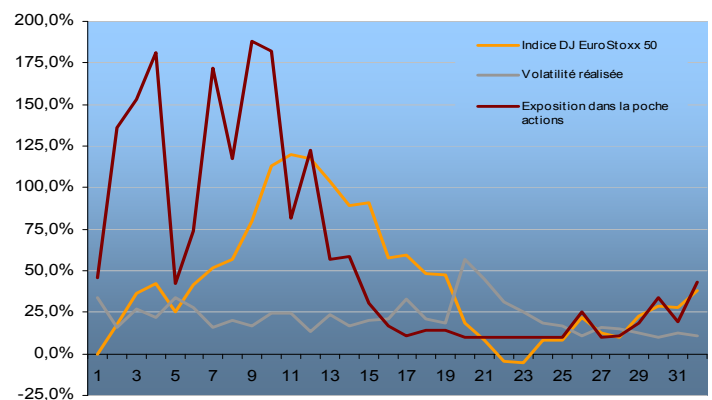
Dans une tendance haussière instable, et donc de forte volatilité, la gestion dynamique limitera l'exposition sur la poche actions.

De ce fait, si les marchés connaissent une hausse brutale, la stratégie ne profitera pas pleinement de la hausse.

Ceci étant, grâce à l'effet cliquet (75% de la meilleure performance trimestrielle de la période), la valeur garantie à terme augmentera chaque trimestre.

Avec une allocation dynamique, et un effet cliquet à 75%, l'exemple ci-dessous nous montre que le produit bénéficie d'une performance de 53% à échéance. Ainsi, un investisseur qui aurait investi 100 euros initialement aurait récupéré à l'échéance 153 euros soit un taux de rendement annuel de 5,5%.

Le graphique ci-contre nous montre l'évolution de l'indice base 100, la volatilité réalisée, ainsi que l'exposition du produit



Le graphique ci-contre nous montre l'évolution de l'effet cliquet ainsi que de la valeur du produit

Les chiffres cités ne sont que des exemples donnés pour information. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur informative et indicative et ne préjugent en rien des performances futures.



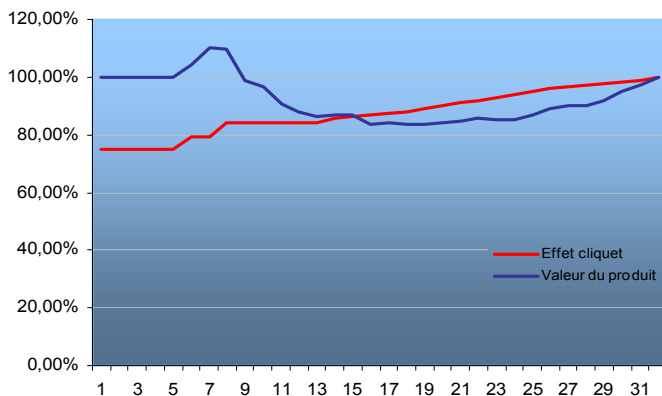
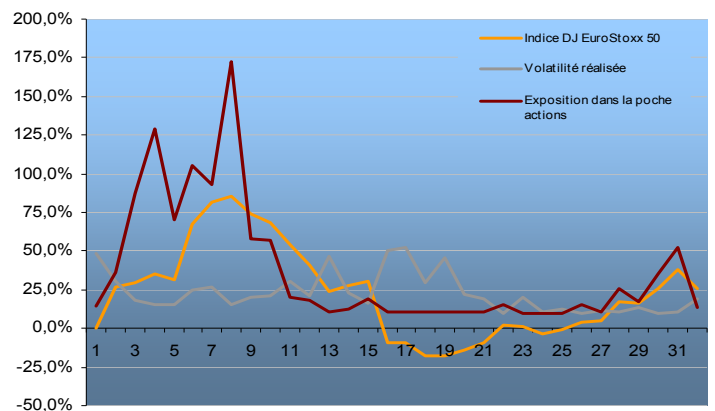
Scenarii illustratifs

Cas défavorable

Dans une tendance instable de l'indice avec une phase haussière initiale, et une volatilité relativement élevée, la gestion dynamique sera d'abord fortement exposée, puis avec la forte baisse de l'indice, cette exposition sera fortement réduite, de sorte que la valeur du produit sera négativement impactée, mais l'investisseur bénéficiera de la garantie du capital à 100% à l'échéance.

Ainsi dans l'exemple ci-dessous, malgré les 10% encore investis sur la poche actions, la performance du marché ne permet pas de profiter d'un quelconque rendement supplémentaire, alors l'investisseur bénéficiera d'un remboursement à 100% de son investissement initial à maturité.

Le graphique ci-contre nous montre l'évolution de l'indice base 100, la volatilité réalisée, ainsi que l'exposition du produit



Le graphique ci-contre nous montre l'évolution de l'effet cliquet ainsi que de la valeur du produit

Les chiffres cités ne sont que des exemples donnés pour information. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur informative et indicative et ne préjugent en rien des performances futures.

Informations clés

Forme juridique	EMTN
Emetteur	Credit Suisse London Branch (Moody's AA1 / S&P A+)
Devise	Euro
Cotation	Admission à la cotation à Dublin
Code ISIN	XS0453489204
Période de commercialisation	Du 30/09/09 au 30/12/09
Date de constatation initiale	15 décembre 2009
Durée	8 ans
Valeur nominale initiale	1,000.00 EUR
Date d'émission et prix	30/09/09 – 100%
Frais	Des commissions relatives à cette transaction ont été payées par l'émetteur à des tiers au titre de la distribution et/ou de la structuration des EMTN et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1.30% du montant de l'Emission
Liquidité	Liquidité quotidienne (spread de 1% entre le bid/ask). Toute sortie avant l'échéance pourra, selon les conditions de marchés, se faire à une valeur inférieure à la valeur garantie à l'échéance
Sous-jacent	Indice Dow Jones EuroStoxx 50



Avantages

- Le profil de la garantie permet à tout porteur ayant souscrit sur la valeur liquidative de référence de bénéficier d'une garantie du capital investi à l'échéance.
- La stratégie bénéficie d'un mécanisme d'ajustement systématique permettant de réduire progressivement l'exposition à l'allocation de l'actif risqué en cas de hausse de la volatilité, ou au contraire de l'augmenter (jusqu'à 250%) en cas de baisse de la volatilité. Ceci permet une forte exposition à la hausse de l'allocation de l'actif risqué dans un contexte de faible volatilité, offrant une protection par une baisse de l'exposition à l'actif risqué, en cas de forte volatilité.
- Effet « cliquet » à 75% de la meilleure performance trimestrielle. Cet effet « cliquet » est le mécanisme permettant de rehausser le niveau de remboursement à l'échéance, et de ce fait, de figer une partie des gains en cas d'évolution favorable des marchés et de baisse de la volatilité.
- Allocation minimum de 10% sur le marché actions, on pourra donc bénéficier d'une phase de reprise.

Inconvénients

- Capital garanti uniquement à maturité. La garantie en capital ne profite qu'aux seuls porteurs conservant leurs titres jusqu'à l'échéance.
- Si forte volatilité ou mauvaise performance de l'indice, baisse de l'allocation actions.
- Le niveau d'exposition à la poche risquée n'est pas figé et dépend des conditions de marché. Ainsi, le produit ne bénéficiera pas pleinement de l'augmentation de l'allocation dans un contexte de hausse des marchés accompagnée d'une hausse de la volatilité. La forte exposition à la poche actions, peut avoir un effet négatif si le marché se retourne subitement à la baisse.
- L'activation du mécanisme de « cliquet », augmentant le montant garanti, induit une diminution de l'exposition à l'actif risqué.
- L'investisseur ne bénéficiera pas des distributions de dividendes
- L'allocation à la poche actions peut descendre à 10%, limitant potentiellement l'exposition à une reprise de l'indice.

Groupe Général Finance

www.groupegeneralfinance.fr

20, rue Gauthier de Chatillon
59000 Lille
Tél : 03 61 26 53 13

20, rue Cambon
75001 Paris
Tél : 01 44 50 40 26

84, rue de Marseille
69007 Lyon
Tél : 04 27 19 40 60

11, rue Tronchet
75008 Paris
Tél : 01 74 02 73 20

1, avenue Alphand
94160 Saint Mande
Tél : 01 74 02 73 20

7, rue de la Seille
76000 Rouen
Tél : 02 35 89 55 97

3, rue des Francs Bourgeois
35000 Rennes
Tél : 09 63 26 49 69

7, rue Saint-Charles
06160 Juan Les Pins
Tél : 04 92 93 31 85

Avertissement

L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique « risk factors » (facteurs de risque) du Prospectus de Base. L'acheteur du produit Sécurité Harmonie 2 s'expose aux fluctuations des marchés actions, mais bénéficie à l'échéance du produit d'un remboursement garanti du capital. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Le produit Sécurité Harmonie 2 a été élaboré pour un horizon d'investissement de 8 ans et l'investisseur est averti de ce que toute sortie à sa demande avant cette date se fera aux conditions de marché prévalant à ce moment là et exposera l'investisseur à un risque de perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée (remboursement du capital à l'échéance finale du 22/12/2017).